

**Soies et chappes.** — Aucun changement à signaler dans la position des soies et des chappes; il n'y aura pas d'amélioration sensible, tant que la consommation ne se mettra pas au niveau de la production.

Une pétition, (dont nous donnons le texte ci-dessous), vient d'être adressée par les commerçants de Reims à MM. le directeur et administrateurs du chemin de fer du Nord, à l'effet d'obtenir un train express de Lille à Reims et réciproquement, avec arrêt, à Douai, Cambrai, Busigny, St-Quentin, Tergnier et Laon.

Une pétition dans le même sens va circuler dans notre ville et nous ne doutons pas que le négoce de Roubaix n'appuie de tout son pouvoir cette demande qui, une fois admise par la compagnie du chemin de fer du Nord, rendrait plus rapide les communications, et plus faciles les relations commerciales.

Cette pétition est ainsi conçue :  
A Monsieur le président et à Messieurs les membres du Conseil d'administration du chemin de fer du Nord.

Les rapports qui existent entre Roubaix, Tourcoing, Lille et Reims sont fréquents, et prennent de jour en jour un développement plus considérable; il en est de même des relations de Reims avec St-Quentin, et des relations de cette dernière ville avec Cambrai, Douai, Lille, etc.

Cependant les communications de ces divers points entre eux sont loin d'être faciles, et elles sont en outre des plus lentes, puis-que les trajets entre Lille et Reims ne peuvent s'accomplir en moins de huit heures.

Les Compagnies rendraient au commerce des laines et des tissus un grand service, dont elles seraient, d'ailleurs, largement récompensées, si elles établiaient, soit en mettant sur la voie un nouveau train, soit en modifiant la marche de deux trains existant, un express de Lille à Reims et réciproquement avec arrêt à Douai, Cambrai, Busigny, St-Quentin, Tergnier et Laon.

Cet express aurait très-certainement une clientèle assidue, composée des filateurs, fabricants, négociants et commissionnaires de Reims, Tourcoing et Roubaix; des acheteurs de tissus et de fils de laine, tant de la France que de l'étranger, qui visitent Reims, Tourcoing et Roubaix plusieurs fois par saison; des négociants et fabricants de Lille, Cambrai et St-Quentin, pour les tissus et les fils de coton et de lin.

Les possesseurs espèrent que la Compagnie du Nord et la Compagnie des chemins de fer de l'Est accueilleraient favorablement une demande qui ne peut manquer de leur profiter, parce qu'elle répond à un intérêt public.

Ils ont l'honneur d'être, Messieurs, etc.  
(Suivent les signatures.)

TABLEAU COMPARATIF des opérations faites pendant les deux dernières années à la condition publique des villes de Roubaix et Tourcoing et de Reims :

	1874.	1875.	1873.	1875.
Laine peignée	21,570,050	22,869,900	1,203,070	4,041,007
Laine filée	1,570,061	1,589,790	418,463	410,247
Laine lavée et défilée				
Soies	70,855	80,480	25,121	13,990
Alcônes	417	2,901		
Coton filé	4,041,324	4,291,981		
Total	26,987,210	29,914,179	4,676,654	4,465,204

### Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

C'est demain 1<sup>er</sup> février qu'a lieu à l'Hôtel-de-Ville de Roubaix le 30<sup>e</sup> tirage des obligations de l'emprunt contracté en 1867 par les deux villes de Roubaix et de Tourcoing pour l'établissement de la distribution des eaux de la Lys.

On lit dans la *Vraie France* :  
« M. d'Heepel a, entre les deux scrutins, déclaré qu'en cas de réélection de la Constitution, il voterait pour la monarchie héréditaire. Une partie de nos amis se sont alors décidés à lui donner leurs voix. »

« Nous prenons acte de la déclaration de M. d'Heepel. »

On sait que le prochain concours, organisé par le comice agricole, aura

lieu à Tourcoing. L'administration doit soumettre au Conseil municipal, à sa prochaine session, une demande de crédit de 1,500 francs, représentant l'intervention pécuniaire de cette ville dans l'organisation de cette solennité. Le concours se tiendra sur la place des Nonnes.

On sait que le département de Valenciennes, qui s'honore d'avoir vu naître Philippe de Girard, se propose d'ériger, par voie de souscription publique, un monument à la mémoire de ce savant inventeur, dont le nom est connu du monde entier. La Chambre de commerce de Tourcoing s'est inscrite pour une somme de 120 francs.

Hier, à cinq heures et demie du soir, un cheval attelé à une Victoria, dans laquelle se trouvaient trois personnes, a pris le mors aux dents, rue de l'Épéule et s'est emporté avec une véhémence dont son maître n'a pu avoir raison. A un moment donné, la vie des trois personnes montées dans la Victoria a été sérieusement mise en danger. On n'a fort heureusement à regretter de cet accident, aucune autre fâcheuse suite.

Rue Jacquart, un chariot à quatre roues, conduit par un domestique nommé Jean Deprince, a renversé un petit garçon de cinq ans, Moïse Roux dont les parents demeurent rue de la Barbe d'Or. L'enfant en a été quitte pour quelques contusions à la jambe gauche.

On vient de relâcher trois jeunes rattauteurs qui avaient été arrêtés, pendant la nuit, sur la place de la liberté pour chef de vagabondage.

Ces garçons n'ayant encore aucune condamnation et s'excusant sur ce que leurs parents refusaient de les recevoir parce qu'ils n'avaient pas de travail, on a fait droit à cette excuse qui les justifie suffisamment de l'inculpation de vagabondage.

Un habitant de Linselles qui était venu à Roubaix, avait beaucoup vu en compagnie d'un marchand de notre ville. Le résultat fut que tous deux s'enivrèrent; mais il arriva que l'homme de Linselles, en humeur gaie, sortit d'un cabaret où il venait de prendre une dernière rasade avec son ami, et trouvant le cheval et la voiture de ce dernier à la porte, il fit mine de partir avec. Le marchand prit la chose au sérieux et porta plainte. Même plus, comme en montant dans la voiture l'habitant de Linselles avait, paraît-il, fait peur au garçon du marchand qui s'y trouvait et l'avait obligé à descendre si vite qu'il en était tombé, le père prétendait qu'une route de la voiture avait passé sur le corps de son fils. L'enquête a établi la fausseté des deux griefs, et de toute cette affaire il résulte une seule chose positive : à savoir un procès-verbal en bonne forme rédigé contre le prétendu voleur du marchand, et le marchand lui-même pour ivresse manifeste.

### État-Civil de Tourcoing

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 20 janvier.  
— Alphonse Cuvelier, rue du Chien fidèle.  
— Louis Fourlegnie, rue Neuve de Roubaix.  
— Henri Delecourt, rue des Couloins.

Du 21. — Antoine Liagre, rue des Carriers.  
— Maurice Faveur, rue Desmouton.  
— Paul Dessauvages, chemin de la Tossée.  
— Marie Braye, au sentier de Roncq.  
— Henri Roy, au Blanc-Seau.  
— Emile Delvoye, rue du Brun-Pain.

Du 22. — Barthélemy Trierrier, rue du Château.  
— Blanche Montagne, rue de Gand.  
— Edouard Eudicille, rue des Poutains.  
— Hélène Lorthiois, au Blanc-Seau.  
— Albert Thomas, à la Croix-Rouge.  
— Richard Lefebvre, aux cinq Voies.  
— Marie Pollet, rue du Moulin-Fagot.

Du 23. — Marie Deconinck, rue de la Malencense.  
— Auguste Desaux, rue des Couloins.  
— Edouard Cornil, au Pont de Nerville.  
— Marie Desplechin, rue du Moulin-Fagot.  
— Louis Parmentier, au Blanc-Seau.  
— Hortense Descarpentrie, rue de la Fin de la Guerre.

terie, où se rassemblaient les familles, où les voisins se conviaient, où tant de beaux jeunes gens, où tant de douces jeunes filles apprenaient à se connaître, à s'aimer sous les yeux de leurs mères, bien des unions heureuses étaient, chaque année, résolues et accomplies. Aussi, quoique en cette saison le froid soit généralement piquant, le ciel terne et la terre désolée, on oubliait, auprès des grands feux de l'âtre, les nuages, la neige et les vents. La bise de Sibérie éparpillait ses frimas, mais on entassait les grosses bûches dans les poêles. Qu'importait que le soleil fût absent? on avait autour de soi tant de brillants regards, de sourires amis, pour le faire oublier!

C'est ce que pensaient du moins les invités réunis dans le *décor* (2) de Glonki, vers le milieu de février 1860. De cette petite maison seigneuriale, située vers le centre d'une contrée marécageuse et boisée qui s'étend de Pultusk à Ostrolenka, était, d'un côté, abritée par une épaisse forêt de sapins, et, de l'autre, bornée par une plaine d'une vaste étendue. Elle se trouvait donc ainsi préservée en partie du souffle de la bise glacée, qui venait briser son élan et son haleine aux troncs serrés des géants de la forêt. Aussi toutes les chambres à coucher de ce *décor* à un étage se biottaient-elles frileusement à l'ombre de cet épais manteau de branches, si bien matelassé contre les vents du nord. La grande salle, au contraire, était tournée vers les champs; par ses quatre fenêtres rangées en lignes, la vue s'étendait librement sur ce vaste espace sans ombre et sans pli, tout cotonneux et blanc de neige,

(1) Sorte de petits gâteaux aux confitures frits dans la poêle.  
(2) Habitation du seigneur propriétaire.

Du 24. — Louise Bouillet, rue d'Hayri.  
— Marie Anney, rue du Haze.  
— Sara Vanbaubert, au Pont de Nerville.  
— Gaston Houay, rue d'Alma.  
— Auguste Desmaretz, rue Nationale.  
— Jules Deligatte, chemin de la Laitte.  
— Eugénie Lepers, rue des Molles Briques.  
— Jules Clarisse, rue des Molles Briques.

Du 25. — Jeanne Beaurain, rue de Menin.  
— Marie Mahieu, rue Nationale.  
— Carole Desaux, rue des Carriers.  
— Henri Dubart, rue de la Fin de la Guerre.  
— Carlos Prosvost, rue de la Fin de la Guerre.

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 26 janvier.  
— Carlos Prouvost, rue Fin de la Guerre.  
— Henri Hus, rue Fin de la Guerre.  
— Auguste-Etienne Joseph Nollot, rue de Paris.  
— Joseph Apoucaire Lefebvre, rue de Paris.  
— François Diricq, rue Mont-à-Leux.  
— Marie Desmet, rue de Lille.  
— Augustin Dessauvages, rue de la Malencense.

Du 28. — Antoinette Delannoy, rue du Tilleul.  
— Eugène Delannoy, à la Mairie.  
— Jean Vanouleghem, rue de Menin.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 20 janvier.  
— Félicie Odoux, 19 jours, rue des Piats.  
— Rosalie Ghesquier, 80 ans, veuve de Pierre-Louis Delobel, à l'Hospice général.

Du 22. — Jean Devoldre, 49 ans, chemin des Clèves, Couvreur, 3 ans, Grande-Place.  
— Henriette Rompeux, 2 ans, rue des Molles Briques.  
— Jules Dujardin, 1 an, rue Verte-Feuille.  
— Catherine Andrieu, 82 ans, rue St-Roch.

Du 23. — Louis Jongler, 65 ans, veuf de Marie-Thérèse Barbier, rue du haut Bequet.  
— Hortense Dumortier, 1 an, à la Croix-Rouge.

Du 24. — Marie Chombart, 5 ans, à la Croix-Rouge.  
— Jacques Desarmont, 80 ans, rue St-Jacques.  
— Sophie Mété, 74 ans, veuve du sieur Amand-Joseph Farvacque, rue du Brun-Pain.  
— Albert Varrasse, 1 an, à la Croix-Rouge.  
— Angélique Dupret, 44 ans, épouse de César-Ferdinand Verhelle, rue du Mont-à-Leux.

Du 25. — Charles Potillat, 48 ans, époux de Lucie Boukacron, à l'Hôtel-Dieu.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 26 janvier.  
— Marie-Aimée-Joseph Dervaux, 73 ans, épouse de Louis-François Dumortier, aux Orions.

Du 27. — Adolphe-Charlemagne-Victor Famenchon, 47 ans, chemin des Molles.  
— Jean-Louis-Joseph Lefebvre, 49, rue du Wailly.  
— Jean-Baptiste-Joseph Rousseaux, 78 ans, décédé chez les Petites-Sœurs des pauvres.

Du 28. — Etienne Houzet, 76 ans, époux de Rosalie Dupriet, rue des Couloins.

MARIAGES du 22. — Désiré Sireux, 32 ans, clown, rue de la Tossée, 2 ans, dansoue.  
Du 24. — Denis Maerte, 38 ans, déboureur, et Marie Desfontaine, 28 ans, sœur, épouse de Louis Fournelle, 22 ans, mécanicien, et Clémence Vercaemere, 24 ans, sans profession.

MARIAGES du 26 janvier. — François-Joseph Blomme, 32 ans, maître en bâtiment, et Blanche-Rachel Desplechin, 26 ans, couturière.

COURS PUBLICS DE CHIMIE. — Jeudi 31 janvier à huit heures du soir. — Des sels de potasse (suite). Chlorate de potasse, salpêtre, sulfate de potasse, etc., préparation, propriétés, applications; poudres brillantes, poudre ordinaire, feu indien, etc.

### CONVOIS FUNÈRES ET OBITS

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, le mardi 1<sup>er</sup> février 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur ELIS-BENJAMIN BRUN, veuf de Dame PÉTRONILLE LAVALINNE, secrétaire de la Mairie, vice-président de la Grande-Harmonie, médaillé de Sainte-Hélène, membre de la société des gens de Lettres, décédé à Roubaix, le 27 janvier 1875, dans sa 84<sup>e</sup> année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré le mardi 1<sup>er</sup> février 1876, à 9 heures en l'église paroissiale de Notre-Dame, pour le repos de l'âme de Madame HENRIETTE ELIE, veuve de Monsieur PHILIPPE DUFOUR, décédé à Roubaix, le 4 janvier 1876, dans sa 66<sup>e</sup> année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BRELOGUES. — La grève du centre. — On écrit de Charleroi :  
« Les troupes ont quitté les localités du Centre où elles étaient cantonnées, et ont regagné leurs garnisons. »

— Nous lisons dans l'*Organe de Mons* d'hier soir :  
« Un express que nous recevons ce matin à dix heures et demie de La Louvière, nous apprend que cinq tuites ont repris aujourd'hui le travail au puits n° 3 de Sars-Longchamps et quelques-unes au puits n° 1. Au charbonnage de Bousou les ouvriers se sont tous remis à la besogne hier matin. »

« Selon toute probabilité la reprise du travail sera générale lundi matin. »

— LE CRIME DE JUMET. — Une descente de justice a été faite au Bois des Hamendes, à Jumet, au sujet de la mort d'un nommé Van Rossum et des symptômes d'empoisonnement

qui se confondait au loin avec les nuages de l'horizon.

Mais, parmi les habitants et les hôtes de Glonki, qui donc pensait à l'hiver, à la plaine et à la neige? La salle était bien chaude, les bougies allumées; les musiciens jouaient de bon cœur, et la jeunesse dansait de meilleur cœur encore. Il y avait bal ce soir-là, pour fêter le seizième anniversaire de Mlle Aline, la jolie héritière de Glonki. Et quel bal! On n'avait rien négligé pour réjouir Mlle Aline, car on donnait, ne vous en déplaise, un beau bal costumé. C'était là un triomphe, à coup sûr, et il avait fallu certes, pour l'obtenir, être héritière, fille unique, et gâtée! Si vous aviez vu la moustache grise d'Adam Sawinski se hérissier au premier mot de « costume » prononcé par sa fille! Mais on n'a pas pour rien sa petite diplomatie féminine, beaucoup de finesse, de tendresse, et... seize ans. Ce que femme veut... Vous savez le reste: Aline le savait aussi.

« Père, vous ne sauriez croire combien ma demande est raisonnable, avait-elle dit, en passant son bras autour du cou du vieillard. Je vais vous l'expliquer, si vous voulez bien me le permettre. »

— Explique donc: cela doit être curieux.

— D'abord, mon bal costumé sera une œuvre de bienfaisance, puisque, pour nos travestissements, il faudra employer beaucoup d'ouvriers de la petite ville, qui ont manqué de travail cet hiver. Si c'était un bal ordinaire, on serait bien capable de rafraîchir soi-même ses vieilles robes, de ranger un peu ses guirlandes, tandis que, de cette façon, il faudra tout renouveler, depuis les rubans jusqu'à la chaussure. Ce sera donc,

de huit autres personnes. De graves soupçons planaient sur un individu chez lequel une visite domiciliaire avait eu lieu.

C'est un nommé Maximilien Lefour, ancien portier, lequel habitait la troisième maison. Son arrestation a eu lieu hier matin, il a été écroué en la prison cellulaire de Charleroi. Il aurait, dit-on, agi par vengeance en jetant des matières vénéneuses dans une citerne où les deux familles en question puisaient leur eau. L'incrimination se poursuit activement. M. le docteur Deplasse, médecin-légiste, visite chaque jour les malades.

### Faits divers

— VOL AU PAPIILLONNEUR. — Dans la langue verte, on appelle, on ne sait pourquoi, *papillonage* le vol qui s'exécute de la façon suivante :  
Dans les localités des environs de Paris, spécialement occupées par les blanchisseurs, à Sévres, Boulogne ou Meudon, le papillonneur, en négligé du matin, nu-tête, fumant sa pipe, assiste, comme un voisin désœuvré, au chargement d'une voiture de linge se disposant à partir pour la capitale. Il cause de la pluie et du beau temps et souvent offre un coup de main.

Il arrive ainsi à connaître la marque d'un ou de deux paquets, les plus volumineux, et la place qu'ils occupent dans la voiture. On sait que les paquets de linge blanchi reproduisent sur leur enveloppe, à la craie rouge, les initiales du linge qu'ils renferment.

Après avoir gravé cette marque dans sa mémoire, le papillonneur suit de loin la voiture. Quand elle est arrivée à destination, le blanchisseur, sa femme et son garçon descendant, prennent un paquet et entrent chacun dans une maison, laissant ordinairement à un jeune enfant la garde du véhicule. Au bout de quelques instants, le papillonneur, qui a tout observé, s'avance rapidement et dit au petit garçon :

« Vite! ton père demande les paquets L. S. et S. T. qu'il a oubliés; ceux qui sont en dessous dans le coin à gauche. »

Sans défiance, l'enfant donne le paquet; le papillonneur s'esquive et le tour est joué.

Hier encore, on a enlevé de cette façon, au sieur L..., blanchisseur à Sévres, dont la voiture stationnait vers 10 h. 3/4 du matin, à la hauteur du n° 11 du boulevard Poissonnière, un paquet contenant 300 serviettes.

Plainte a été déposée au bureau de M. Richart, commissaire de police du quartier.

— Une ménagère de la commune des Laubies (Lozère) sortit dernièrement de sa maison pour aller à la fontaine, en laissant toute seule une petite fille de dix-huit mois dans son berceau. Durant sa courte absence, un pourcentage s'introduisit au logis. Quand la pauvre femme entra, elle eut sous les yeux le plus horrible spectacle pour une mère. L'animal était en train de dévorer la figure de l'enfant. Le menton et les joues lui avaient déjà servi de pâture! Malgré ses souffrances et malgré son affreux état, la petite créature est encore vivante aujourd'hui. Peut-être parviendra-t-on à la sauver.

MOYENS SURS DE RECONNAÎTRE LA FALSIFICATION DES VINS. — A propos des vendanges, du vin nouveau et des ferlateries auxquelles se livrent parfois certains marchands, nous empruntons à *Temps* les recettes suivantes pour reconnaître le vin sophistique.

Une solution aqueuse de potasse caustique à l'alcool précipite en violâtre le vin qui a été coloré avec les baies de l'hibiscus et les mûres, en rouge celui qui est coloré avec les baies de l'Inde; en rouge celui qui a été le Ferneimbou ou la betterave; si le vin devient vert, il est naturel.

L'acétate de plomb précipite, savoir : en verdâtre, le vin naturel; en bleu foncé, celui qui est coloré avec les baies de sureau, de myrtille ou de bois de

pour parler comme la Société agronomique, autant d'argent mis en circulation.

— Qui serait beaucoup mieux employé à améliorer nos foins, en introduisant chez nous le drainage.

— Papa, laissez donc les foins tranquilles, je vous en prie. Ils viendront en juillet et le carnaval n'arrive qu'en février; à chaque jour suffit sa peine. Mais mon bal costumé sera une œuvre patriotique; c'est là le second point de mon discours.

— Patriotique? Une mascarade?

— Mon père, j'entends qu'il s'ouvre par une polonaise dansée en costumes historiques du temps des Sigismond : cavaliers en *kontusz* (1) de velours brodé de fourrures; en *zupan* (2) lamée de soie et d'or, en bottes jaunes, *kolpak* (3) à aigrette de plumes de héron et agrafe de pierrerie; avec cela, la moustache longue et la *karabela* (4) au côté... Vous verrez, papa, dans mon bal, resusciter vos ancêtres.

— Très-bien! et ne comptes-tu pas inviter le colonel Nebutoff?

— Le père de Scah?... Oui, sans doute, et en quoi cela peut-il lui nuire? S'il veut promener mes vieux Polonais en plein jour, sur la place de l'église ou sur celle du marché, je conçois qu'il pourrait fronder le sourcil comme un Russe qu'il est, et nous dire en colère : « Messieurs et Mesdames, vous êtes rebelles à Sa Majesté l'Empereur. »

(1) Longue robe de dessus à manches pendantes, ancien vêtement des nobles Polonais.

(2) Espèce de tunique, ou gilet long, porté sous la *kontusz*.

(3) Bonnet de forme élevée, en velours ou en fourrure.

(4) Sabre recourbé.

Santal; en rouge quand il a été coloré avec le Santal, la betterave ou le bois de Ferneimbou.

Pour ce qui est des sels de plomb et de quelques autres substances toxiques à l'aide desquelles on essaie quelquefois de corriger le mauvais goût des vins altérés par le commencement de fermentation acide, ou de tempérer l'Appret de ceux qui ont été nouvellement fabriqués, une analyse scientifique est nécessaire pour constater leur présence.

— MORT EN UN BAIN. — Un homme d'environ cinquante ans, d'extérieur distingué était entré dans un établissement de bains du boulevard Voltaire. Un temps fort long s'étant écoulé sans qu'il sonnât ou qu'on l'entendit remuer, on conçut des inquiétudes et on pénétra dans le cabinet qu'il occupait. On le trouva étendu sans mouvement sur le parquet.

On essaya en vain de le ranimer, et le docteur Deplasse, appelé aussitôt, ne put que constater la mort, déterminée par une congestion cérébrale.

Les papiers trouvés dans les vêtements ont fait reconnaître le défunt pour un sieur Robert L..., de passage à Paris et y demeurant, rue Saint-Maur.

À la suite des constatations auxquelles a procédé le commissaire de police du quartier, le corps a été transporté à ce domicile.

— LE CHEMIN DE FER DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE. — De nombreux projets ayant pour but de faciliter aux députés les communications entre Paris et Versailles ont été, depuis un an, tour à tour proposés et rejetés; mais nos lecteurs doivent se rappeler que l'Assemblée nationale, dans son avant-dernière séance, adopta un article spécial portant que l'Ouest était autorisé et s'engageait à exécuter un embranchement qui partirait de la rive gauche et irait aboutir au palais de Versailles, afin de desservir les Assemblées législatives.

Il n'y a donc plus eu, depuis l'adoption de cet article, aucune autre compétition, et la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest a terminé les études de cet embranchement, dont les premiers travaux doivent être commencés très-prochainement, car tout doit être prêt au mois d'avril.

Hâtons-nous de dire que cette voie d'embranchement, exclusivement affectée, aux Assemblées parlementaires, ne sera pas desservie par des trains ordinaires, mais simplement par des tramways à vapeur, ainsi que le déclara M. le ministre des travaux publics dans le cours de la discussion; elle partira des abords de la gare de Versailles, rive gauche, suivra l'avenue de Sceaux, traversera la place d'Armes et ira jusqu'aux portes de l'Assemblée. Il a été spécifié que les rails seraient posés à niveau du sol, et qu'ils ne formeraient pas saillie; de même qu'il ne doit avoir aucune clôture pour protéger la voie. C'est bien, en effet, un simple tramway.

D'après une modification apportée au premier projet, il serait question maintenant de faire arriver la voie d'embranchement jusqu'à la cour du Maroc au moyen d'un tunnel, mais nous croyons que le point terminal restera fixé à la grille du palais. Cependant, il n'y a encore rien de décidé à cet égard.

— L'Hour mentionne un nouvel accident arrivé sur un embranchement du Midland Railway, près de Sheffield. Un train portant un grand nombre d'ouvriers employés aux charbonnages de Sheepbride s'est heurté contre une file de wagons vides près d'une bifurcation conduisant à une houillère des environs. La locomotive a déraillé; beaucoup de wagons ont été brisés, et tous les voyageurs ont reçu des contusions plus ou moins graves.

Mais lorsqu'il les rencontrera dans un bal, où j'inviterai à danser, entourés de marquises Pompadour, d'arlequins et de bergères, il n'aura point à réprimander; ce n'est qu'un travestissement. Et je lui dirai encore, en lui montrant mes danseurs : « N'est-ce pas, colonel, qu'ils étaient beaux, les costumes de nos ancêtres? »

— Petite lutine! dit Adam Sawinski, en regardant sa fille avec amour.

— C'est là une bonne raison, père, dit la rusée Aline, qui sentait venir son triomphe. Mais je ne vous ai pas encore donné la meilleure de toutes. Nous aurons, dans nos costumes, un quadrille italien, pour faire plaisir à Thadée. »

À ces mots, le vieillard avait regardé sa fille avec attendrissement. Or, du moment où il était attendri, c'est qu'il était certainement vaincu. Nous verrons, en temps et en lieu, ce qu'était Thadée, et pourquoi « faire plaisir à Thadée » était une si importante occupation.

— La-dessus, Aline, voyant son père rêveur, l'avait doucement embrassé et était sortie de la chambre pour songer à son propre travestissement, tandis que Sowinski, ému, se disait à lui-même : « Chère enfant, elle a l'âme de sa mère... On dirait que ma pauvre Sophie me parle par sa voix, lui inspire toutes ses pensées... Mais c'est une singulière idée que celle de ce travestissement. C'est la faute de ce *Journal des Modes*, de Paris, auquel j'ai fait la sottise de l'abonner. Elle aura vu là-dessus quelque brimborion qui sied à son visage, quelque costume de lutin, de papillon ou de feu follet tout fait pour elle, et psitt!... voilà ma fillette en l'air! Et moi je lui cède, et j'ai tort. Mais, après tout,

— MORT DE PAIX. — La nuit dernière, des agents, en faisant une tournée rue Morgue, troublèrent un habitant, à peine vêtu de quelques haillons gisant sur le trottoir et donnant à peine signe de vie.

On le transporta aussitôt à la pharmacie Levaux, boulevard Maestas; mais il expira en y arrivant, et on constata qu'il était mort d'inanition.

LES MISSIONNAIRES EN CHINE. — On écrit de Newchwang aux journaux de Saing-Hai que deux missionnaires français, l'abbé Ridel et l'abbé Blanc, partis à bord d'une jonque chinoise, ont été cueillis sur ces côtes inhospitalières par des coups de canon. On les a ramassés blessés dans le plus triste état et n'ayant échappé à la mort que par miracle.

— Le *Manchester Examiner* annonce que la compagnie des chemins de fer du Lancashire et Yorkshire vient de prendre une mesure qui sera fort utile aux voyageurs. Au lieu d'être tous à l'extérieur de la même couleur, les wagons seront peints d'une façon différente suivant la classe; les premières en jaune, les secondes en rouge, les troisièmes en bleu, et les billets recevront la couleur correspondante, de sorte que les voyageurs, à leur entrée dans les gares ou aux stations d'arrêt, auront toujours un guide des plus visibles qui leur permettra de trouver immédiatement leurs wagons respectifs.

— On écrit de Tongres, le 26 janvier, au *Journal de Liège* :

« Dans un terrain hors de la porte de Coninxheim, où l'on est occupé à faire des briques, on vient de découvrir deux sarcophages ou tombes antiques. »

L'un des sarcophages, en pierres grises, contient le squelette complet d'un homme fort et grand, et l'autre, en pierre de taille et pierres blanches, entouré de maçonnerie, ne contient plus que quelques ossements.

On suppose que ces sarcophages datent de l'époque gallo-romaine.

### VARIÉTÉS

#### VOYAGE AU PAYS DES WILLIARDS DEUXIÈME PARTIE

BERLIN ET LES BERLINOIS (Suite). — Voir le *Journal de Roubaix* du 31 janvier 1876.

#### LE CHATEAU-VEUVE

Dans la salle suivante, celle de l'Aigle-Noir, se trouve un tableau dont on voit partout les réductions photographiques : Guillaume IV, maréchal campé à la bataille de Gravelotte, à la tombée de la nuit. M. de Bismarck apparaît comme un spectre derrière les généraux qui entourent l'empereur; la terre est piétinée et labourée par le combat; saignées de sang, jonchée d'armes et de cadavres. À l'horizon, de sinistres incendies; les fumées de la gloire. L'empereur, au premier plan, ressemble à ce cavalier de la Mort de Holbein, fatigué de sa chevauchée et s'arrêtant incertain de son chemin et comme épouvanté de son œuvre.

C'est dans cette salle que se célèbre chaque année la fête des Ordres prussiens. Il y a sept. Le banquet est présidé par l'empereur et les princes de sa maison. La première fête des Ordres remonte au 17 janvier 1701, date du couronnement du premier roi de Prusse. Sous Frédéric II, la fête des Ordres tomba en désuétude; Frédéric-Guillaume la rétablit en 1810, et s'en fit une arme contre la France. La reine Louise, cette Jeanne allemande, présidait ces réunions, et ses discours exhortaient les cœurs à venger la patrie outragée. Elle parlait avec la double autorité de la beauté et du malheur; on eût dit une prêtresse inspirée dans laquelle s'était incarnée l'âme de la Germaude des Niebelungen. Pendant le siège de Paris, le 17 janvier 1871, la fête des Ordres fut

je n'ai qu'elle, et elle, hélas! n'aura pas seize ans tous les jours! »

De cette conférence et de ce monologue, était donc résulté le bal costumé auquel vont assister nos lecteurs. Je ne sais si Aline Sawinska avait en effet trouvé son costume dans le *Journal des Modes*; mais le fait est qu'il lui seyait parfaitement, et que la jeune héritière de Glonki devait à sa beauté d'abord, à son coquet travestissement ensuite, bon nombre d'hommages empressés et de regards d'admiration. Une mazurka venait de finir et Mlle Sawinska se reposait sur un petit canapé dans l'un des coins de la salle, à côté d'Alexandra Nebutoff, sa rivale en beauté, et son amie de cœur. Le costume et l'apparence des deux jeunes filles formaient un frappant contraste. Aline, blanche, mince et blonde, figurait une étoile. Ses bras et son cou de neige paraissaient plus blancs encore que son aérienne parure de gaze bouillonnée, sciemment et d'une mince lame d'argent, semblable à une